

## Communiqué de presse juin 2023

### HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ET DES CÉDANTS DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE LA SOCIÉTÉ ANDJARO PAR LA SOCIÉTÉ SILAE

**La société Silae, éditeur de logiciels RH et de la gestion de la paie, a procédé à l'acquisition d'Andjaro, une société spécialisée dans la gestion des remplacements.**

Fondée en 2015, Andjaro propose une solution logicielle de gestion des remplacements pour trouver du personnel en urgence en cas d'absences imprévues. Utilisée par des grandes organisations publiques et privées elle compte déjà à son actif plus d'un million de missions de remplacements. Le positionnement d'Andjaro est très innovant car le système permet de s'adresser en premier lieu aux salariés en interne, certains souhaitant faire des heures supplémentaires et remplacer les absents. La mission d'Andjaro est également de dé-précariser l'emploi court et de lui permettre de retrouver des lettres de noblesse dans le contexte d'un marché du travail tendu du fait de l'absence de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs d'activités.

Cette acquisition va permettre à Silae de compléter son offre dédiée aux décideurs RH, et ainsi renforcer sa position sur le marché des éditeurs RH avec l'élargissement de son portefeuille de modules à la gestion des effectifs, permettant une plus grande réactivité et flexibilité aux employeurs et départements RH.

Marie Laure de Cordovez (associée corporate) et Charlotte Striffler (collaboratrice corporate) ont conseillé la société Andjaro dans le cadre de cette transaction. Erwann del Do (associé fiscal), Sabine Lipovetsky (associée IP/IT) et Frédérique David (associée social) ont également conseillé la Société.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Marie-Laure de Cordovez ([mlcordovez@harlaylaw.com](mailto:mlcordovez@harlaylaw.com))

**A PROPOS DE HARLAY AVOCATS: Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris.** Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez et Olivier Cognard intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions Acquisitions.